



PRÉCIS DE
COMMUNICATION
À L'USAGE DE
TOUS

CHARTRE GRAPHIQUE CORPORATE

*Seul le résultat final du logotype et de sa charte graphique appartient à **la Communauté de Communes du Pays de Craon** qui en détient les droits d'exploitation. Les fichiers de création et les fichiers sources restent la propriété de la société HOPOP'UP Design.*

Toutes modifications de ces supports s'ils reprennent partiellement des éléments, ou font intervenir des modifications formelles doivent être préalablement validés par le garant de l'identité visuelle : HOPOP'UP DESIGN

PRÉCIS DE
COMMUNICATION
À L'USAGE DE
TOUS

CHARTRE GRAPHIQUE CORPORATE

Le logotype, tout comme le style visuel, est aujourd'hui adapté à l'image de la **Communauté de Communes du Pays de Craon**. L'objectif de ce document est de vous guider dans son utilisation et dans l'application du style visuel de l'ensemble de la charte graphique. Il constitue autant de signes de reconnaissance de votre marque et est l'expression de ses valeurs.

Le respect des principes présentés garantira la cohérence et l'efficacité de votre communication, aussi bien interne qu'externe. Il en est de la responsabilité de chacun.

UNE IDENTITÉ VISUELLE

s'articule autour de quatre
composantes que l'on nomme les
éléments.

- > logotypes
- > typographies
- > codes couleurs
- > éléments graphiques

La position du logo dans la page a été réfléchié pour tous les supports, prenant en compte les contraintes existantes.

Vos documents de travail sont strictement les mêmes dans leur forme. Une homogénéisation de l'ensemble a été mise en place afin de garantir une reconnaissance de marque.

Certains documents sont non modifiables et font l'objet d'une commande auprès du service communication chargé d'en superviser la fabrication. Les éléments institutionnels sont les plus concernés par cette procédure, leur précision graphique étant de la plus haute importance.

Toutes modifications ou nouvelles créations doivent être validées par HOPOP'UP Design, garant de l'identité visuelle créée.

APPLICATIONS NON-MODIFIABLES

Carte de visite

Carte de Correspondance 210 x 105 mm

Enveloppe 324 x 229 mm

Enveloppe 220 x 110 mm

Tête de lettre + suite de lettre

Dos de lettre

Étiquette de Classeur

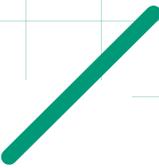
Tampons

APPLICATIONS MODIFIABLES

Bloc adresse enveloppes

Signature Mail

Réseaux sociaux



Les fichiers numériques de cette charte graphique vous sont livrés avec. Merci de bien les enregistrer et de les conserver sur une base de données accessible par vos collaborateurs ayant besoin de ces supports.

SOMMAIRE

LOGOTYPE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

1. LOGOTYPE	6
1.1 COMPRENDRE	8
1.2 À FAIRE / À NE PAS FAIRE	10
1.3 ESPACE DE PROTECTION	12
1.4 HOMOTHÉTIE	14
2. TYPOGRAPHIES	16
3. COULEURS	18
4. APPLICATIONS NON-MODIFIABLES	20
4.1 CARTE DE VISITE	21
4.3 CARTE DE CORRESPONDANCE	22
4.3 ENVELOPPE 324 X 229 MM	23
4.5 ENVELOPPE 220 X 110 MM	23
4.6 TÊTE DE LETTRE + SUITE DE LETTRE	24
4.7 DOS DE LETTRE	24
4.8 ÉTIQUETTE DE CLASSEUR	25
4.9 TAMPONS	26
4.10 MOTIF	27
5. APPLICATIONS MODIFIABLES	28
5.1 BLOC ADRESSE ENVELOPPES	29
5.2 SIGNATURE MAIL	29
5.3 RÉSEAUX SOCIAUX	30
LES MISSIONS DE LA COLLECTIVITÉ	
6.1 COMPRENDRE	33
6.2 SÉMANTIQUE DES COULEURS	34
6.2 CODES COULEURS	35
6.4 L'APOSTROPHE	36
6.3 BLOCS MARQUE	37
6.6 TÊTE DE LETTRE / MISSIONS	38
6.7 CARTE DE CORRESPONDANCE	39
6.8 SIGNATURE MAIL	39
6.9 UTILISATION DE L'APOSTROPHE	40
AFFICHE	40
AUTRES EXEMPLE D'APPLICATIONS	41
4.6 UTILISATION DE L'APOSTROPHE	42
FLYER	42
LE CIAS	
7.1 LE LOGOTYPE	45
7.2 TÊTE DE LETTRE + SUITE DE LETTRE	46
7.3 DOS DE LETTRE	46
7.4 CARTE DE VISITE	47
7.5 SIGNATURE MAIL	47
LA MARQUE	
8.1 LA MARQUE LES LOGOTYPES	49
8.2 UTILISATION DE LA MARQUE	50

1. LOGOTYPE

LOGOTYPE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Il est à l'**image** de la marque. Parfois signe, parfois en toutes lettres, le logo est traité comme une image dont il convient de respecter l'environnement (pour ne jamais en diminuer l'impact) et les proportions. Ses couleurs sont définies grâce aux couleurs universelles.

Les **logotypes** sont des éléments indéformables et doivent être utilisés depuis leur forme originale.

*Comment écrire **La Communauté Communes du Pays de Craon** dans un texte ?*

Vous écrirez « La Communauté de Communes du Pays de Craon » toujours comme ci joint en respectant les majuscules, ponctuations et espacements.

La couleur et la police de caractère de « La Communauté de Communes du Pays de Craon » devront être celles du texte dans lequel ils sont placés.



LOGOTYPE PRINCIPAL



LOGOTYPE SECONDAIRE



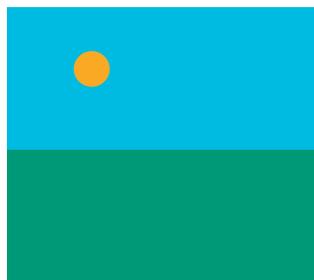
LOGOTYPE NÉGATIF

1.1 COMPRENDRE

La décomposition et la compréhension d'un logotype sont primordiales afin de bien assimiler les messages et l'image à renvoyer. Les messages indirects, suggérés par ce que nous appelons la sémantique sont d'autant plus importants, qu'ils décrivent l'essence même du projet, ses valeurs et ses ambitions.

C O N S T R U C T I O N





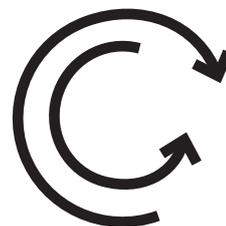
LE TERRITOIRE

+

C

Craon

+



Dynamisme
Union / fusion



Le but de ce nouveau logotype est de dynamiser le territoire, de renforcer son attractivité, de préserver l'environnement, d'augmenter la résilience du territoire et de renforcer l'accompagnement social et garantir la cohésion du territoire.

Ce logotype, sympathique (;) Smiley) et dynamique véhicule une image rayonnante. Sa simplicité permet d'être impactant et intemporel tout en s'inscrivant dans une modernité actuelle. L'identifiant est composé de 3 éléments qui représentent le rassemblement des 3 Communautés de Communes.

1.2 À FAIRE / À NE PAS FAIRE

Seules certaines couleurs sont autorisées afin de ne pas dénaturer le logotype de la Communauté de Communes du Pays de Craon.

Une attention particulière doit être portée quant à la lisibilité en fonction de la densité du fond. Les interprétations colorées du logotype sont à proscrire.

Il est impossible de composer le logo de la Communauté de Communes du Pays de Craon dans une autre forme que celles ci-après.

À FAIRE



LOGOTYPE PRINCIPAL



LOGOTYPE NOIR

À NE PAS FAIRE

Utiliser d'autres couleurs non déterminées précédemment. Déformer ou rogner le logotype.



1.3 ESPACE DE PROTECTION

Afin de préserver sa lisibilité, le logotype conservera toujours le même espace de protection d'au moins la hauteur du ○

E S P A C E D E P R O T E C T I O N

ESPACE ○ MINIMUM



Prendre la hauteur du ○ et la reporter autour du logo

TAILLE MINIMUM



40 x 30 mm



30 x 20 mm

1.4 HOMOTHÉTIE



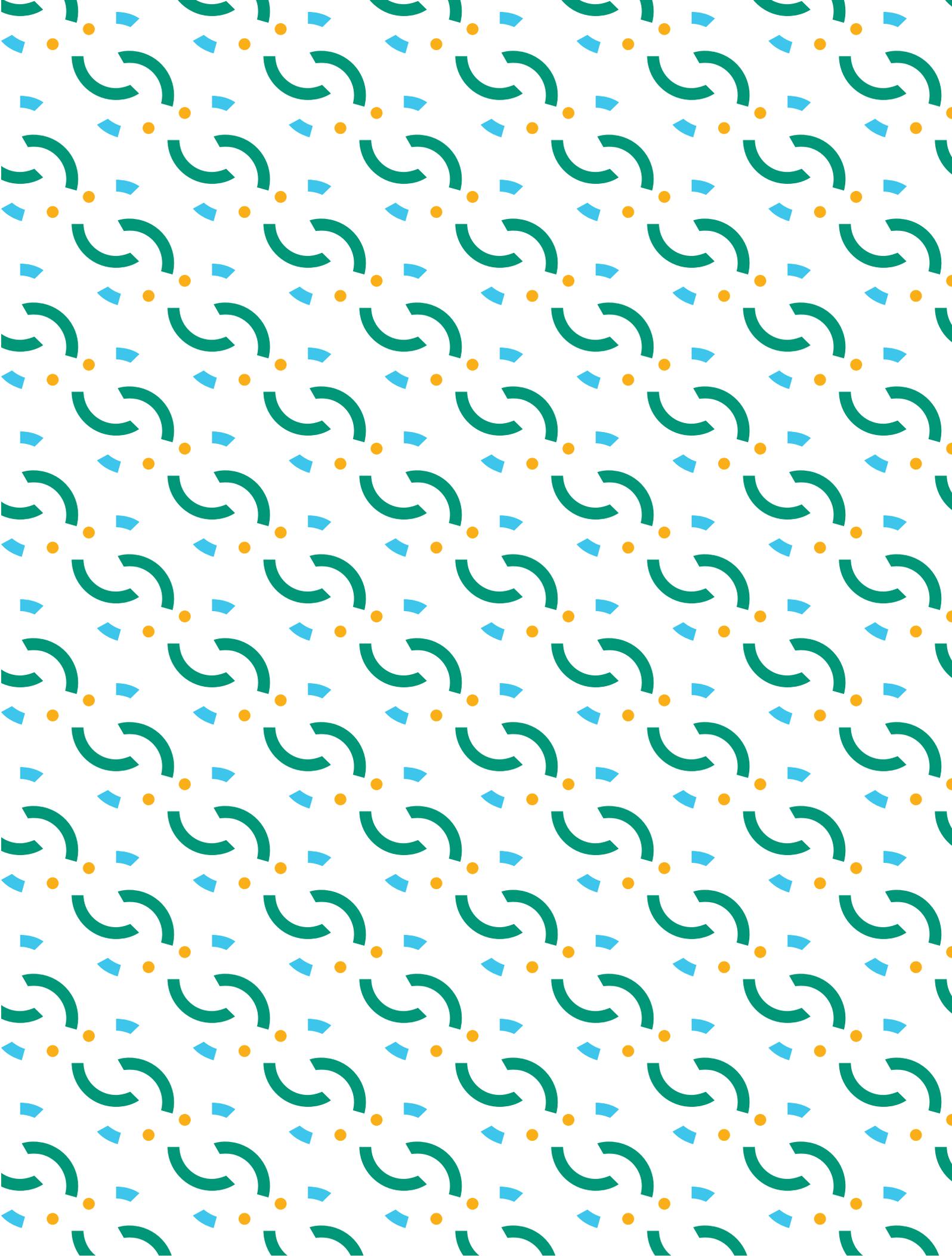
Le logo va devenir un élément graphique de la charte.

Il servira de repère et présentera la marque dans sa forme propre.

Respecter son homothétie, c'est respecter son identification.

L'homothétie consiste à réduire et agrandir un élément graphique tout en respectant ses proportions de départ.

Pour l'utilisation sur votre ordinateur maintenir enfoncées les touches « contrôle » et « majuscule » en même temps.



2. TYPOGRAPHIES

Elles sont utilisées dans les documents afin de permettre de créer différents niveaux de textes et d'apporter un confort de lecture. La typographie est l'une des composantes essentielles de l'univers graphique d'une entreprise.

La typographie de la **Communauté de Communes du Pays de Craon** a été créée à partir de la fonte ACIER BAT. Chaque lettre a été retravaillée. L'ACIER BAT devra être utilisée pour les titres. Pour la communication interne (e-mails, document word, excel, etc....) vous devrez utiliser la police Calibri.

ACIER BAT

REGULAR

Polices des titres

A B C D E F G H I J K L M
N O P Q R S T U V W X Y Z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 >
? ! . , : / @ & +

CALIBRI

REGULAR

Polices des textes

A B C D E F G H I J K L M N O P
Q R S T U V W X Y Z
a b c d e f g h i j k l m n o p
q r s t u v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 > ? ! . , : / @ & +

3. COULEURS

Les jeux de couleurs sont déclinables sur les différents supports de communication :
D'une manière générale, la charte indique les valeurs Pantone, CMJN, RVB et Web de chaque couleur.

Les références données ici correspondent chacune à une utilisation différente :

RVB comme référence écran pour l'utilisation des fichiers Word, Excel et Power Point

CMJN pour l'impression en quadrichromie (impression professionnelle)

WEB pour le webmaster et la création d'un site

PANTONE PANTONE 2985 C

CMJN C76 / M0 / J9 / N0

WEB #53c3eb

RVB R83/ V195 /B235

La couleur du ciel.
Apporte respiration et oxygène.

OPACITÉ
80%

OPACITÉ
50%

OPACITÉ
30%

PANTONE PANTONE 130 C

CMJN C0 / M38 / J96 / N0

WEB #f9b000

RVB R249/ V176 /B0

La couleur du soleil et de la lumière.
Elle symbolise richesse, prospérité,
fertilité, et chaleur... C'est une couleur
bénéfique.

OPACITÉ
80%

OPACITÉ
50%

OPACITÉ
30%

PANTONE PANTONE 3288 C

CMJN C100 / M10 / J69 / N2

WEB #008B6D

RVB R0/ V139 /B109

Cette couleur se nourrit d'une nuance
de bleu et de vert. Elle évoque la nature,
l'environnement mais également la
confiance et la sérénité.

OPACITÉ
80%

OPACITÉ
50%

OPACITÉ
30%

4. APPLICATIONS NON-MODIFIABLES

- 4.1 Carte de visite
- 4.3 Carte de Correspondance 210 x 105 mm
- 4.4 Enveloppe 324 x 229 mm
- 4.5 Enveloppe 220 x 110 mm
- 4.6 Tête de lettre + suite de lettre
- 4.7 Dos de lettre
- 4.8 Étiquette de classeur
- 4.9 Tampons
- 4.10 Motifs

4.1 CARTE DE VISITE



55x85 mm
Papier à définir



4.3 CARTE DE CORRESPONDANCE

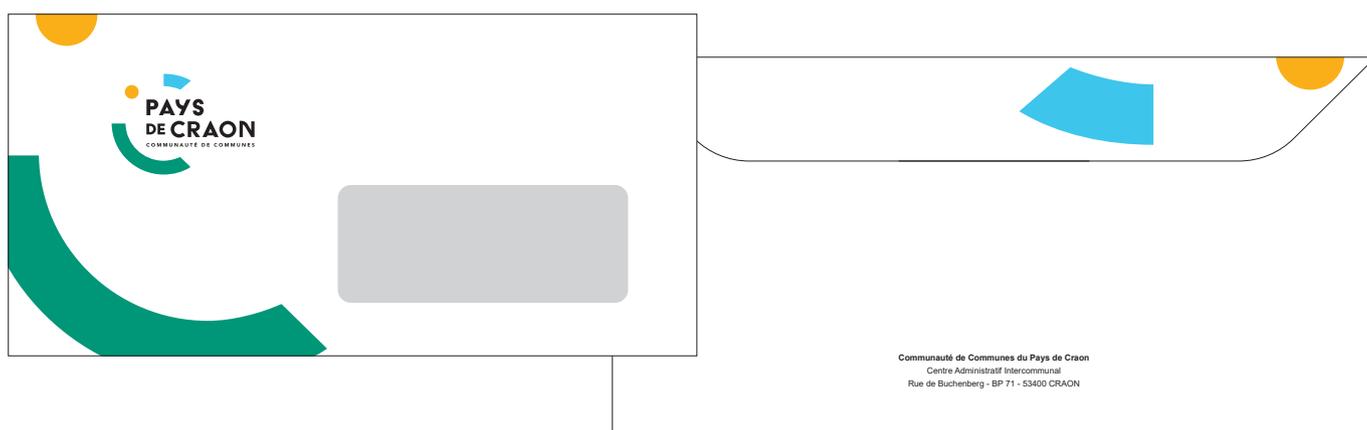


100 x 210 mm

4.3 ENVELOPPE 324 X 229 MM

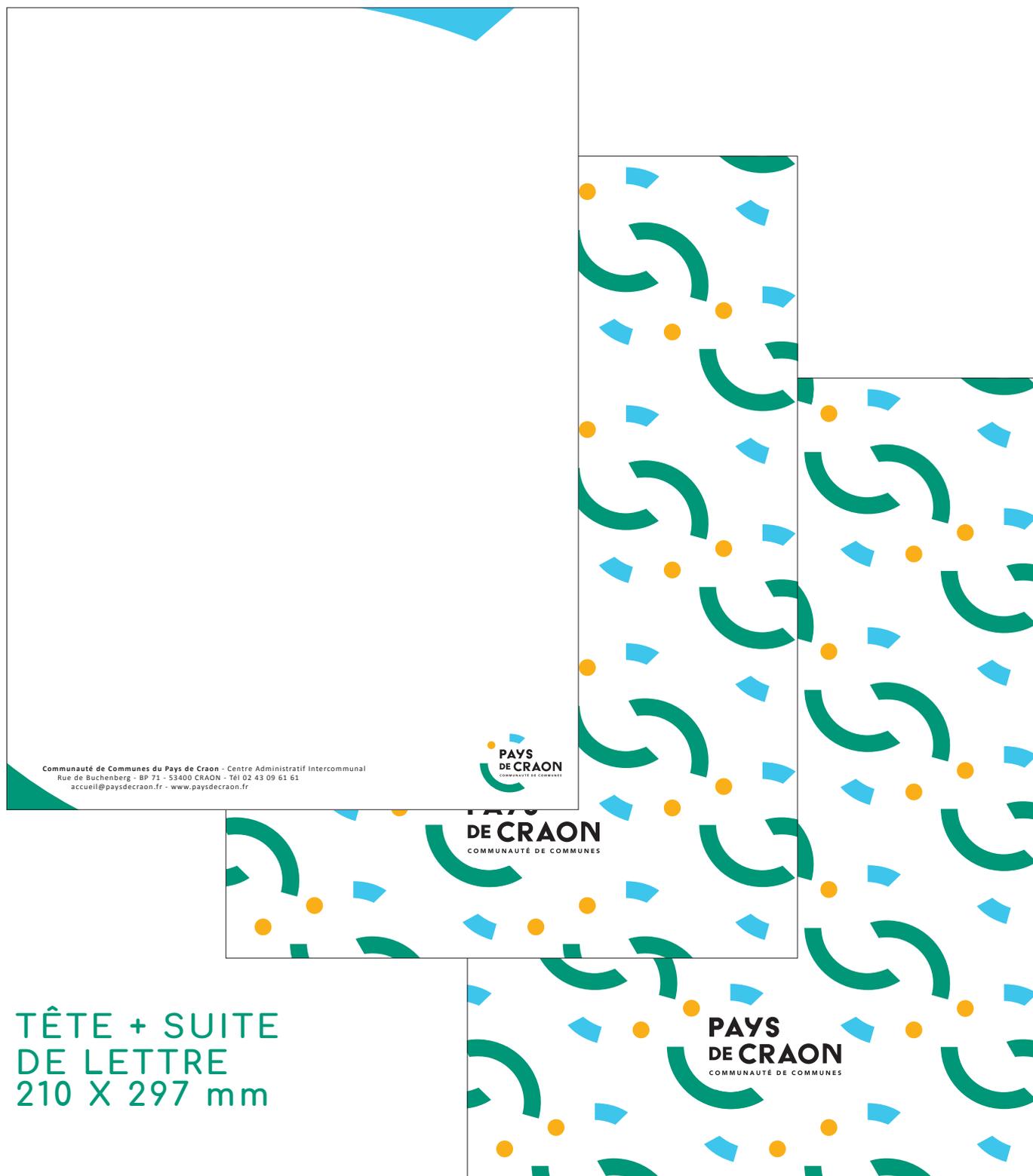


4.5 ENVELOPPE 220 X 110 MM



4.6 TÊTE DE LETTRE + SUITE DE LETTRE

4.7 DOS DE LETTRE



TÊTE + SUITE
DE LETTRE
210 X 297 mm

DOS DE LETTRE
210 X 297 mm

Grille de construction



Communauté de Communes du Pays de Craon - Centre Administratif Intercommunal
Rue de Buchenberg - BP 71 - 53400 CRAON - Tél 02 43 09 61 61
accueil@paysdecraon.fr - www.paysdecraon.fr

4.8 ÉTIQUETTE DE CLASSEUR



55 x 190 mm

4.9 TAMPONS



Centre Administratif Intercommunal
Rue de Buchenberg - BP 71 - 53400 CRAON
Tél 02 43 09 61 61 - Fax 02 43 09 61 69
accueil@paysdecraon.fr - www.paysdecraon.fr

Taille à définir



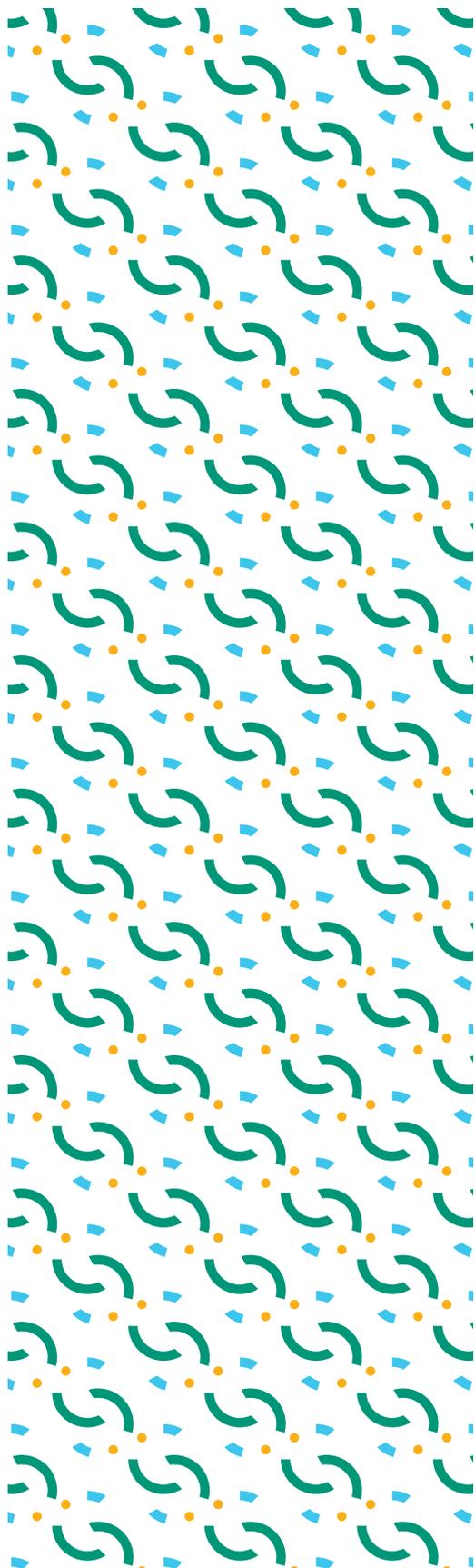
50 x 35 mm

4.10 MOTIF

Ce motif reprend les formes graphiques du logotype de la Communauté de Communes.

Il pourra être utilisé sur vos supports de communication afin de promouvoir la communauté.

Suggestions d'utilisation : Tote bag /fond de stand/ lais de tapisserie/...



5. APPLICATIONS MODIFIABLES

5.1 Bloc adresse enveloppes

5.2 Signature Mail

5.3 Réseaux sociaux

5.1 BLOC ADRESSE ENVELOPPES



Communauté de Communes du Pays de Craon
Centre Administratif Intercommunal
Rue de Buchenberg - BP 71 - 53400 CRAON

5.2 SIGNATURE MAIL

Alexia MAUSSION

Chargée de communication

Tel : 02 43 91 79 20 / 07 86 36 19 20

Mail : a.maussion@paysdecraon.fr



Communauté de Communes du Pays de Craon - Rue de Buchenberg - 53400 CRAON
www.paysdecraon.fr - Suivez-nous  sur Communauté de Communes du Pays de Craon

5.3 RÉSEAUX SOCIAUX

PHOTOS PROFIL



PHOTOS COUVERTURE



EXEMPLE D'UTILISATION DE LA CHARTE GRAPHIQUE



6. LES MISSIONS

DE LA COLLECTIVITÉ

La Communauté de Communes du Pays de Craon se décline en plusieurs missions : Culture, Sport-Tourisme, Logement, Aménagement du Territoire, Économie-Emploi, Santé, Environnement, Action Sociale/ Famille et Eau Assainissement.

Pour chaque mission, une couleur a été attribuée.

L'univers typographique reste le même que pour le logotype de la Communauté de Communes (cf. p16).

6.1 COMPRENDRE



**ACTION
SOCIALE/FAMILLE**

CULTURE

ENVIRONNEMENT

**SPORT
TOURISME**

SANTÉ

**EAU
ASSAINIS-
SEMENT**

ÉCONOMIE - EMPLOI

**AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

8 couleurs additionnelles sont à disposition pour appuyer les supports de communication. Elles seront utiles pour créer des aplats de couleur pour des dépliants spécifiques par exemple.

6.2 SÉMANTIQUE DES COULEURS

ACTION SOCIALE/FAMILLE	La couleur du soleil et du lion. Synonyme de richesse et de rayonnement
CULTURE	La couleur de l'amusement et de la créativité. Souvent associée à la communication, le orange est une couleur vitaminée et conviviale.
SPORT TOURISME	La couleur de l'activité et du dynamisme. Le rouge évoque la passion et la force.
EAU ASSAINISSEMENT	Le bleu est la couleur des qualités positives et durables. Stabilité et rigueur.
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Le camel est intemporel mais actuel. Lumineuse et sobre à la fois,. Couleur de la terre.
ÉCONOMIE EMPLOI	La couleur vert d'eau est une couleur à la fois apaisante, stimulante et équilibrée.
SANTÉ	Le vert pastel invite au calme et au repos. Il est symbole de croissance, de santé, de fraîcheur et de nature.
ENVIRONNEMENT	Couleur de l'espoir et de la nature.

6.2 CODES COULEURS

PANTONE 109 C **CMJN** C0 / M22 / J96 / N0
WEB #ffcd02 **RVB** R255/ V205/B2

PANTONE 1655 C **CMJN** C0 / M76 / J91 / N0
WEB #e85611 **RVB** R232/ V86/B17

PANTONE P 49-8 C **CMJN** C2 / M100 / J100 / N0
WEB #c00d0d **RVB** R192/ V13/B13

PANTONE P 102-16 C **CMJN** C100 / M82 / J23 / N6
WEB #243c7d **RVB** R36/ V60/B125

PANTONE 4665 C **CMJN** C13 / M38/J47 / N2
WEB #cea788 **RVB** R206/ V167/B136

PANTONE P 127-12 C **CMJN** C69 / M0 / J36 / N0
WEB #6fc3b8 **RVB** R111/ V195/B184

PANTONE 358 C **CMJN** C51 / M0 / J63 / N0
WEB #a1cb82 **RVB** R161/ V203/B130

PANTONE 348 C **CMJN** C100 / M19 / J100 / N9
WEB #007a39 **RVB** R0/ V122/B57

6.4 L'APOSTROPHE

Cette apostrophe est un élément hérité du logotype de la Communauté de Communes du Pays de Craon. Toutes les missions de la communauté sont issues du rayonnement de la Communauté de Communes, formant un tout une fois rassemblées.

Symbole dynamique qui vient interpeller, son utilisation viendra ponctuer les supports de communication et faire écho au logotype du Pays de Craon.



-  **EAU ASSAINISSEMENT**
-  **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
-  **ÉCONOMIE EMPLOI**
-  **SANTÉ**
-  **ENVIRONNEMENT**
-  **ACTION SOCIALE/FAMILLE**
-  **CULTURE**
-  **SPORT TOURISME**

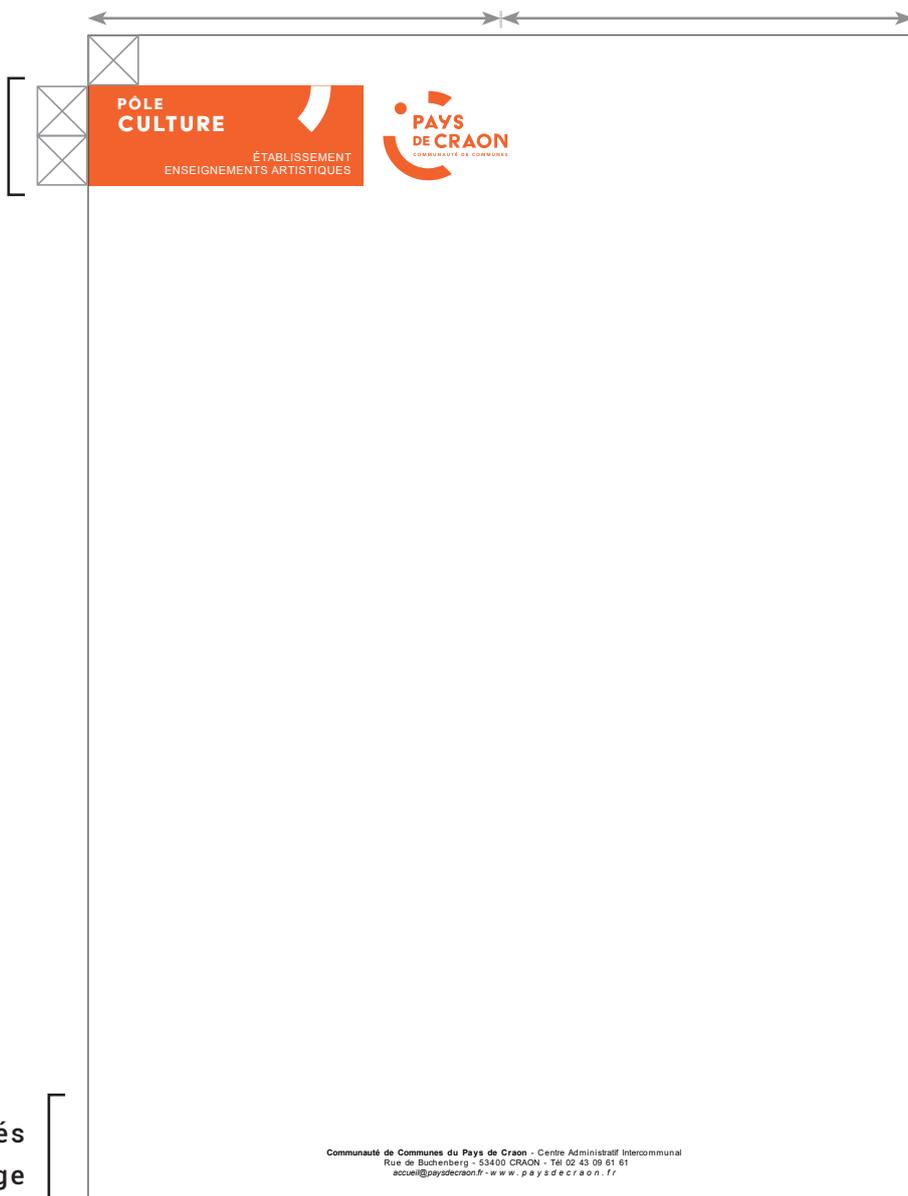
6.3 BLOCS MARQUE

Les différents services devront communiquer en utilisant leur bloc marque :

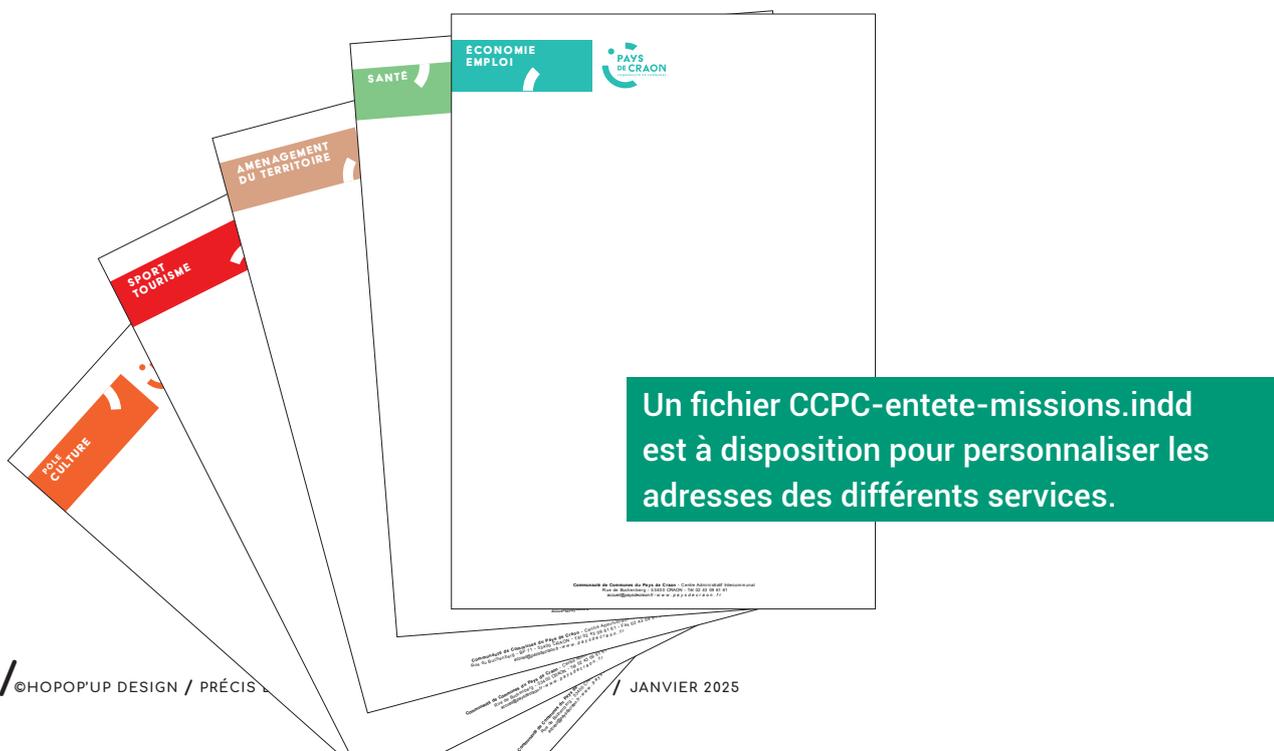


6.6 TÊTE DE LETTRE / MISSIONS

Positionnement du bloc
marque du service
+ Ajout complément
au besoin



Adresse et coordonnées
positionnés en pied de page



6.7 CARTE DE CORRESPONDANCE



6.8 SIGNATURE MAIL

Laura BIBAL

Chargée de communication

Tel : 07 85 77 64 45

Mail : l.bibal@paysdecraon.fr



Communauté de Communes du Pays de Craon - Rue de Buchenberg - 53400 CRAON
www.paysdecraon.fr - Suivez-nous  sur Communauté de Communes du Pays de Craon

6.9 UTILISATION DE L'APOSTROPHE ///AFFICHES

POSITION :

L'apostrophe vient se positionner dans l'angle de l'affiche

3 possibilités :



TAILLE:

Sa taille doit être à 25% de la largeur de l'affiche

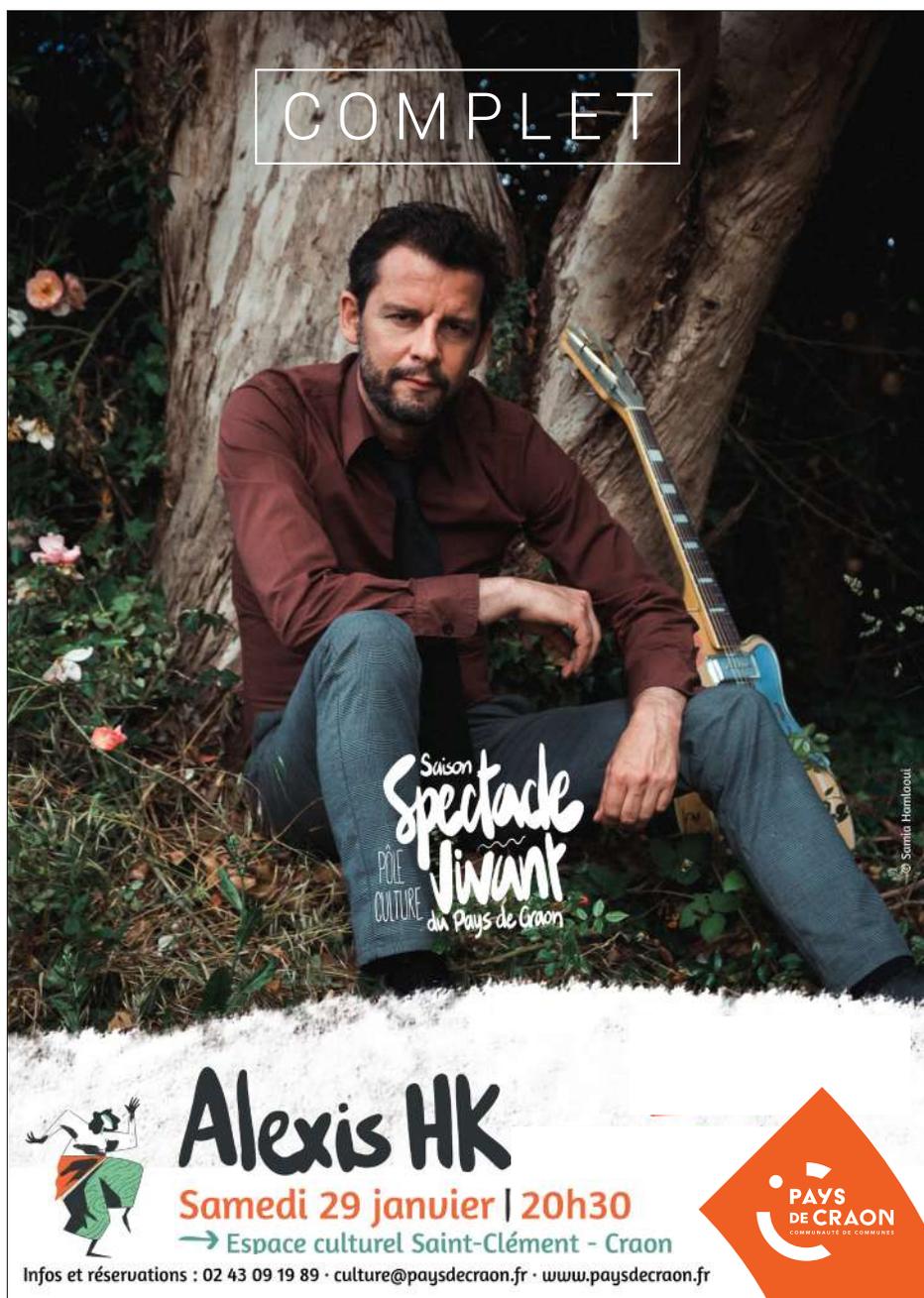
COULEUR :

Le but de ce marquage est d'identifier le prescripteur : la Communauté de Commune et le service associé.

Le fond de couleur de l'apostrophe devra renvoyer au code couleur de la mission. (cf. p35)

ALTERNATIVE :

En cas d'impossibilité de marquage à droite, on utilisera le logotype de la Communauté de Commune (sans le fond apostrophe) au couleur de la mission

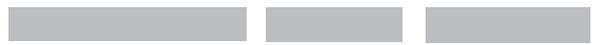


AUTRES EXEMPLES D'APPLICATIONS

ACTION SOCIALE /FAMILLE



TRAVAILLER EN
Pays de Craon



la Rincerie.com
base de loisirs sports et nature



4.6 UTILISATION DE L'APOSTROPHE ///FLYERS

148 mm

110 mm

210 mm



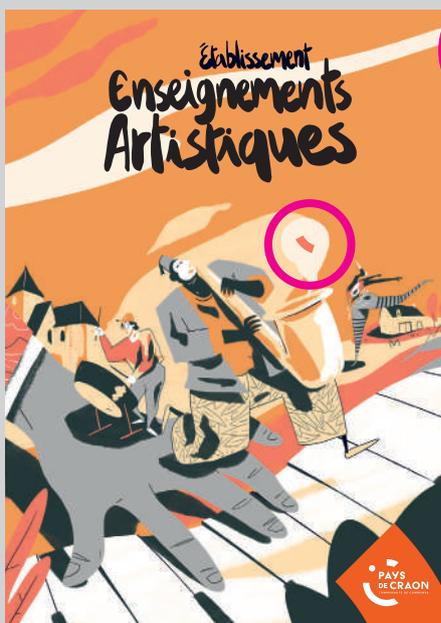
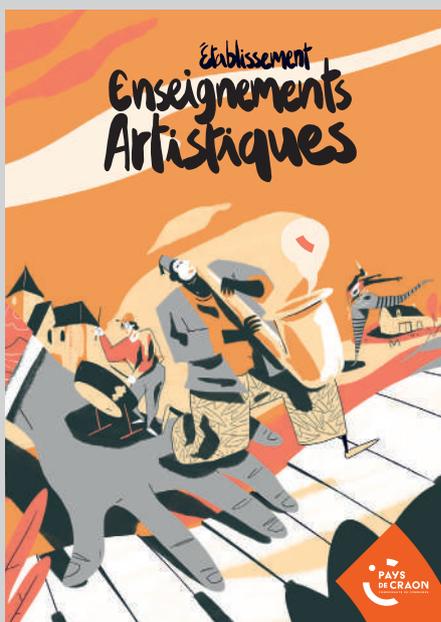
210 mm



AUTRE EXEMPLE > BROCHURE A5 PÔLE CULTURE

Faire un rappel de l'apostrophe dans les illustrations.

Celle-ci doit être utilisée subtilement : l'apostrophe doit être un élément qui vient ponctuer le visuel.



7. LE CIAS

Le CIAS, Centre Intercommunal d'Action Social

*La Charte graphique du CIAS reprend celle de la Communauté de Communes du Pays de Craon.
(cf. p6)*

7.1 LE LOGOTYPE



LOGOTYPE PRINCIPAL



LOGOTYPE NÉGATIF

ESPACE DE PROTECTION

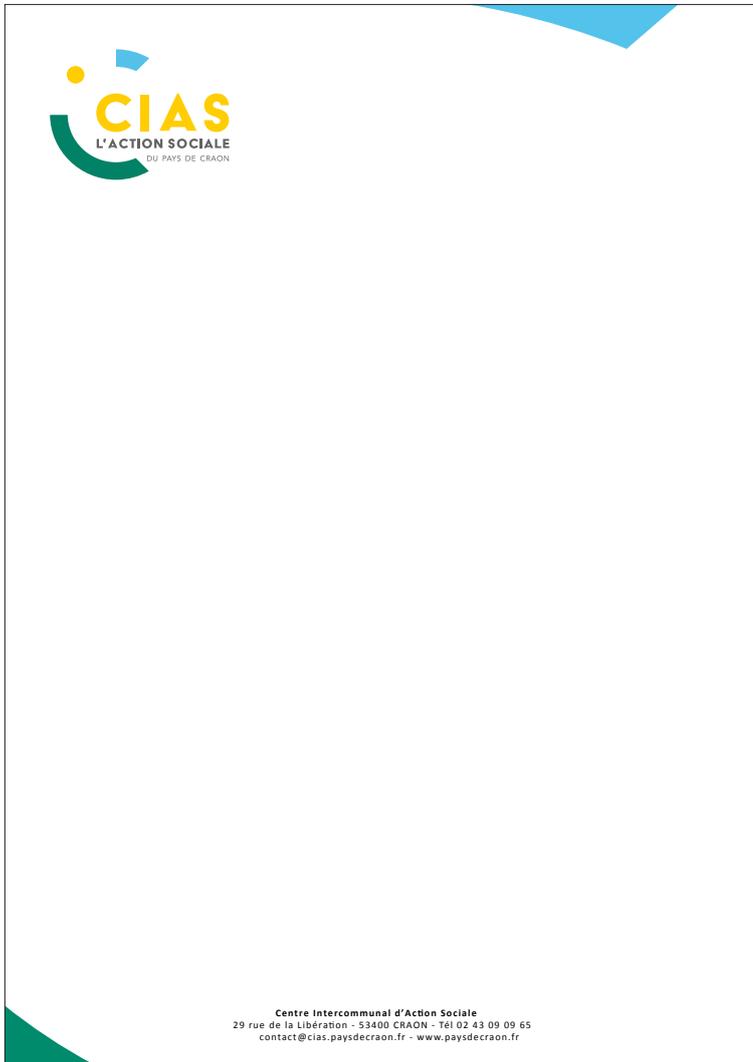
ESPACE **C** MINIMUM



Prendre la hauteur du **C** et la reporter autour du logo

7.2 TÊTE DE LETTRE + SUITE DE LETTRE

7.3 DOS DE LETTRE



TÊTE + SUITE
DE LETTRE
210 X 297 mm



DOS DE LETTRE
210 X 297 mm

7.4 CARTE DE VISITE



55x85 mm
Papier à définir



7.5 SIGNATURE MAIL

Jany KLUS

Directeur

Tel : 02 43 09 09 68 / 06 33 34 76 91

Mail : j.klus@cias.paysdecraon.fr



Centre Intercommunal d'Action Sociale - 29 rue de la Libération - 53400 CRAON
www.paysdecraon.fr - Suivez-nous  sur Communauté de Communes du Pays de Craon

8. LA MARQUE

Dans la continuité de cette nouvelle identité pour la Communauté de Communes du Pays de Craon, la marque « Territoire des possibles » a été déposée à l'INPI.

Créer une marque permet d'asseoir son positionnement et sensibiliser aux valeurs territoriales.

Cette marque facilement mémorable, ouvre le champ des possibilités et des missions variées de la Communauté de Communes.

8.1 LA MARQUE ET SES LOGOTYPES



LOGOTYPE PRINCIPAL

8.2 UTILISATION DE LA MARQUE

Cette marque, facilement mémorisable, permet d'identifier la variété des missions de la Communauté de Communes.

**TERRITOIRE
DES POSSIBLES**

**TERRITOIRE
DES POSSIBLES**

**TERRITOIRE
DES POSSIBLES**



Dans le cas où la marque est en couleurs, passer le logotype de la Communauté de Communes en monochrome



Jouer avec le hors champ permet de créer des visuels dynamiques.



TERRITOIRE DES POSSIBLES



